

Rapport de présentation du CFU 2025

Préambule

Le décret n° 2025-1428 du 30 décembre 2025 relatif à la généralisation du compte financier unique et à l'harmonisation du cadre budgétaire et comptable des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements a été publié au JORF n°0306 du 31 décembre 2025.

Il précise les conditions d'application de l'ordonnance n°2025-526 relative à la généralisation du compte financier unique et modifie la partie réglementaire du code général des collectivités locales (CGCT).

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques) ;
- aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

À terme, le CFU et le rapport sur le CFU composant un bloc cohérent participeront avec les données ouvertes ("open data") à moderniser l'information financière.

En application de l'[article 205](#) de la loi de finances pour 2024, le CFU concerne « Les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, les services d'incendie et de secours, les centres de gestion de la fonction publique territoriale, le Centre national de la fonction publique territoriale et les associations syndicales autorisées [...] » ainsi que quelques entités spécifiques listées dans l'article 205 de la loi de finances 2024.

Ainsi, le CFU devient obligatoire à partir des comptes 2026, soit une production du compte financier unique au plus tard au premier semestre 2027, pour toutes les entités publiques locales sous M57 ou M4.

Le CFU doit être produit pour :

- le budget principal de la collectivité ;
- chacun des budgets annexes à caractère administratif ;
- chacun des budgets annexes à caractère industriel et commercial.
-
-
-
-
-

- **En résumé : aperçu du cadre du CFU**

-

Composition du CFU	Ce que vous y trouverez
<i>I) Informations générales et synthétiques</i>	Une vue panoramique sur les principales données : ratios, résultats globaux et bilans synthétiques
<i>II) Exécution budgétaire</i>	Le compte rendu de l'exécution budgétaire : la vue d'ensemble, qui vous présente les grands équilibres, est fournie par l'ordonnateur et les vues détaillées par le comptable.
<i>III) États financiers</i>	La vision patrimoniale : le bilan, le compte de résultat, la balance et l'annexe si votre collectivité a recours à la certification des comptes
<i>IV) États annexés</i>	Des précisions que vous trouviez précédemment dans les annexes du compte administratif. Seuls les états conservant une pertinence sont retenus dans le CFU. Vous disposez ainsi de focus sur des questions budgétaires (vérification de l'équilibre, présentation croisée nature / fonction, détail des subventions, annexe environnementale ou gestion pluriannuelle...) ou comptables (état de la dette, des provisions ou d'engagements au-delà de l'exercice liés à des opérations particulières).

Table des matières

I. Présentation globale du CFU 2025	6
A) Vue synthétique de la section de fonctionnement.....	6
B) Vue synthétique de la section d'investissement	7
II. Section de fonctionnement	9
A) Les recettes	10
1. Recettes fiscales et dotations.....	10
2. Recettes issues des redevances d'occupation du domaine public et de la tarification des services publics	12
3. Subventions de projets et autres recettes	13
B) Les dépenses	13
1. Charges générales.....	14
2. Masse salariale.....	14
3. Subventions et participations.....	15
4. Le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO)	17
5. Intérêts de la dette	17
III. Section d'investissement	18
A) Les recettes	18
B) Les Dépenses	19
1) Les opérations structurantes	20
2) Les opérations récurrentes.....	20
IV. Les résultats de l'exercice 2025	21
V. Evolution et structure de la dette	22
VI. Evolution des épargnes	24
VII. Les budgets annexes.....	25
A) Le budget annexe Théâtre	25
1. Des dépenses de fonctionnement essentiellement tournées vers les spectacles	25
2. Les recettes de fonctionnement.....	26
3. La section d'investissement.....	26
B) Le budget annexe CAT	26
C) Le budget annexe panneaux photovoltaïques.....	26
VIII. Indicateurs et ratios financiers de la Commune (y compris indicateurs budget vert ?)...	27

I. Présentation globale du CFU 2025

A) Vue synthétique de la section de fonctionnement

Chapitre	CA 2024	CA 2025	Evolution en €	Evolution en %
011 - charges à caractère générale	3 799 348,33	4 115 266,59	315 918,26	8,3%
012 - charge de personnel	6 532 626,41	6 759 530,27	226 903,86	3,5%
014 - atténuation de produits	2 189,00	36 913,00	34 724,00	1586,3%
65 - autres charges de gestion coura	2 473 558,35	2 472 629,91	- 928,44	0,0%
			-	
66 - charges financières	96 645,05	66 351,61	- 30 293,44	-31,3%
67 - charges exceptionnelles	13 936,16	21 501,73	7 565,57	54,3%
			-	
68 - Provision, dépréciation	16 785,00	12 072,00	- 4 713,00	-28,1%
Total DRF	12 935 088,30	13 484 265,11	549 176,81	4,2%

042 - Opérations d'ordre	2 439 626,27	3 093 720,96	654 094,69	26,8%
--------------------------	--------------	--------------	------------	-------

Total Dépenses Fonct	15 374 714,57	16 577 986,07	1 203 271,50	7,8%
-----------------------------	----------------------	----------------------	---------------------	-------------

Chapitre	CA 2024	CA 2025	Evolution en €	Evolution en %
70 - Produits des services	1 078 950,44	1 144 781,51	65 831,07	6,1%
73 - Impôts taxes et fiscalité locale	12 785 953,51	12 971 175,61	185 222,10	1,4%
74 - Dotations et participations	2 866 746,50	2 991 442,03	124 695,53	4,3%
75 - Autres produits de gestion courante	705 009,24	693 318,85	- 11 690,39	-1,7%
76 - Produits financiers	4,64	4,56	- 0,08	-1,7%
78 - Reprise provision, dépréciation	850 000,00	19 510,00	- 830 490,00	-97,7%
013 - Atténuation de charges	60 395,01	103 739,95	43 344,94	71,8%
77 - Produits spécifiques	436 846,63	491 078,96	54 232,33	12,4%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	191 811,91	180 785,13	- 11 026,78	-5,7%
Total RRF	18 975 717,88	18 595 836,60	- 379 881,28	-2,0%

042 - Opérations d'ordre	604 942,01	975 502,41	370 560,40	61,3%
--------------------------	------------	------------	------------	-------

Total Recettes Fonct	19 580 659,89	19 571 339,01	- 9 320,88	0,0%
-----------------------------	----------------------	----------------------	-------------------	-------------

B) Vue synthétique de la section d'investissement

Chapitre	CA 2024	CA 2025	Evolution en €	Evolution en %
Opérations d'équipement	4 005 317,96	5 428 012,33	1 422 694,37	35,5%
1100 - Equipements techniques	109 977,18	93 705,91	- 16 271,27	-14,8%
1200 - Flotte véhicules et engins	207 124,59	330 833,31	123 708,72	59,7%
1300 - Equipements administratifs	151 501,56	182 429,48	30 927,92	20,4%
2100 - Equipements enfance	45 362,01	76 498,24	31 136,23	68,6%
3101 - Réhabilitation château	90 395,64	165 329,52	74 933,88	82,9%
3200 - Culture		8 574,07	8 574,07	
4100 - Infrastructures sportives	141 517,64		- 141 517,64	-100,0%
4200 - Sports	53 858,77	36 623,03	- 17 235,74	-32,0%
5500 - Budget participatif	4 808,10	27 083,10	22 275,00	463,3%
6000 - Rénovation bâtiments	77 174,48	379 817,97	302 643,49	392,2%
6001 - PPI Toitures	31 441,37	372 846,25	341 404,88	1085,8%
6100 - Rénovation énergétique patrimoine	170 298,10	246 588,26	76 290,16	44,8%
6101 - Réseau de chaleur	11 760,00		- 11 760,00	-100,0%
6102 - CS Bois Jauni rénovation thermique	18 266,40	247 340,34	229 073,94	1254,1%
6200 - Accessibilité	171 600,06	301 974,68	130 374,62	76,0%
7001 - ZAC du Prieuré		648 697,00	648 697,00	
7003 - Secteur de la Gare	1 156 321,49	250 576,65	- 905 744,84	-78,3%
7004 - Secteur de la Gilarderie	864,00	69 576,00	68 712,00	7952,8%
7100 - Opérations foncières et urbanisme	329 205,07	7 213,34	- 321 991,73	-97,8%
7200 - Cimetières	41 237,87	55 120,95	13 883,08	33,7%
8000 - Eclairage public	21 376,33	87 521,82	66 145,49	309,4%
8100 - Rénovation de voirie	356 668,18	839 163,64	482 495,46	135,3%
8102 - Aménagement rue Pré Haussé		107 101,20	107 101,20	
8200 - Mobilités	45 300,00	31 878,71	- 13 421,29	-29,6%
8201 - Aménagement bd Bad Bruckenau	446 368,08	27 994,91	- 418 373,17	-93,7%
8202 - Aménagement carrefour Tournebrid	108 786,83	670 899,63	562 112,80	516,7%
8300 - Environnement espaces-verts	50 352,01	16 687,21	- 33 664,80	-66,9%
8400 - Aménagements urbains	12 145,06		- 12 145,06	-100,0%
8401 - Vidéoprotection	98 148,64	36 151,31	- 61 997,33	-63,2%
8500 - Eaux pluviales urbaines	1 392,00	1 422,00	30,00	2,2%
8502 - SDAEP plan d'actions	1 350,00	3 030,00	1 680,00	124,4%
8503 - Renaturation CRBV		1 500,00	1 500,00	
9000 - Tourisme et patrimoine touristique	49 852,50		- 49 852,50	-100,0%
9001 - Mise en valeur du patrimoine	864,00	103 833,80	102 969,80	11917,8%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 054 347,39	1 074 632,91	20 285,52	1,9%
204 - Subventions d'équipement	12 139,20	31 587,25	19 448,05	160,2%
27 - Autres immobilisations financières	150 000,00	65 833,00	- 84 167,00	-56,1%
Total DRI	5 221 804,55	6 600 065,49	1 378 260,94	26,4%

040 - Opérations d'ordre	604 942,01	975 502,41	370 560,40	61,3%
041 - Opérations patrimoniales	37 815,01	605 528,33	567 713,32	1501,3%

Total Dépenses Investissement	5 864 561,57	8 181 096,23	2 316 534,66	39,5%
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	--------------

Chapitre	CA 2024	CA 2025	Evolution en €	Evolution en %
10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 001 542,04	5 043 464,70	1 041 922,66	26,0%
13 - Subventions d'investissement	763 825,57	770 534,00	6 708,43	0,9%
001 - Résultat d'investissement reporté	6 491 118,22	7 951 502,13	1 460 383,91	22,5%
23 - Immobilisations en cours		37 272,72	37 272,72	
21 - Immobilisations corporelles	24 736,82			
16 - Emprunts et dettes assimilées	722,00	10 072,88	9 350,88	1295,1%
27 - Autres immobilisations financières		42 366,80	42 366,80	
Total RRI	11 281 944,65	13 855 213,23	2 573 268,58	22,8%
040 - Opérations d'ordre	2 439 626,27	3 093 720,96	654 094,69	26,8%
041 - Opérations patrimoniales	37 815,01	605 528,33	567 713,32	1501,3%
Total Recettes Investissement	13 759 385,93	17 554 462,52	3 795 076,59	27,6%

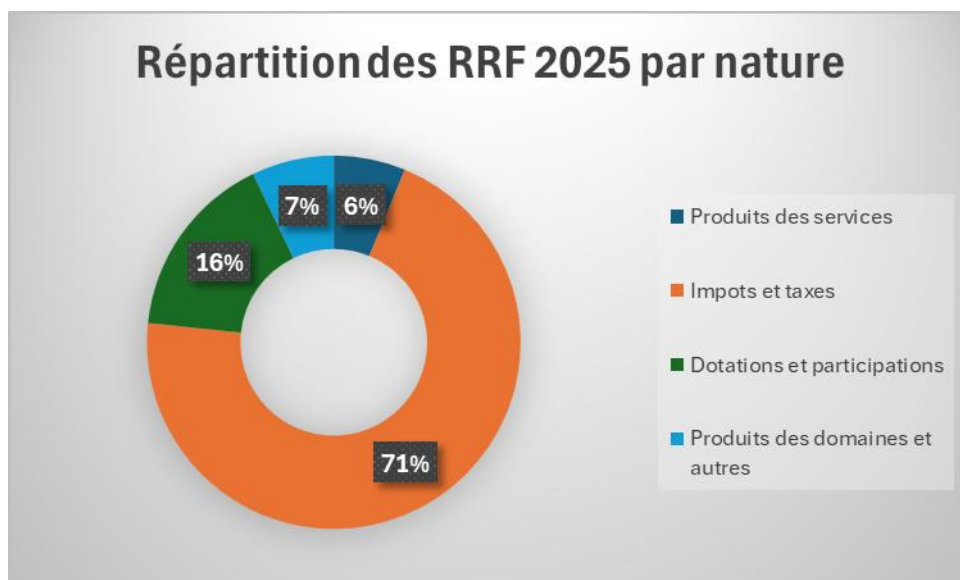
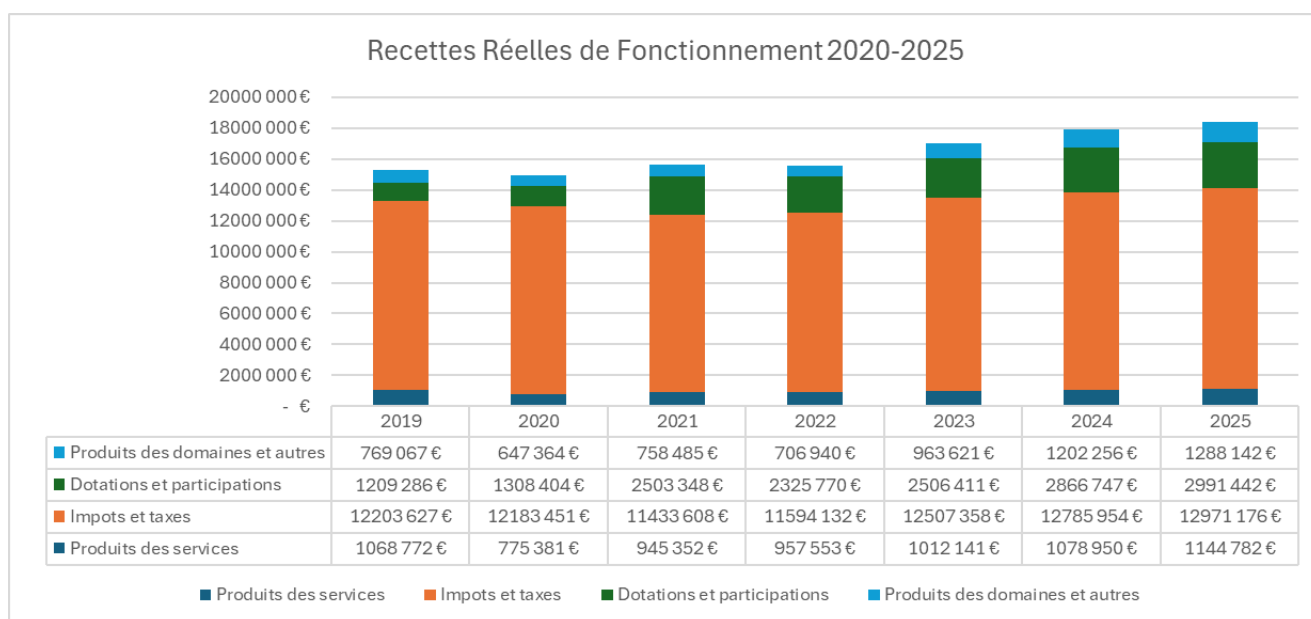
II. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace en dépenses les crédits permettant le travail quotidien des services et les recettes issues de la fiscalité et des produits des services et du domaine.

Cette section, via ses excédents et ses amortissements, permet de nourrir la section d'investissement. Les taux de réalisation sont présentés ci-dessous et sont dans les niveaux classiques d'une section de fonctionnement d'une commune de 11 000 habitants

Chapitres ▾	Libellés ▾	Crédits ouverts 2025 ▾	CA 2025 ▾	Tx de réal ▾
011	Charges générales	4 537 650 €	4 115 267 €	90,7%
012	Charges de personnel	7 011 000 €	6 759 530 €	96,4%
014	Atténuation de produits	45 000 €	36 913 €	82,0%
65	Autres charges de gestion courante	2 598 250 €	2 472 630 €	95,2%
66	Charges financières	85 000 €	66 352 €	78,1%
67	Charges spécifiques	27 000 €	21 502 €	79,6%
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	82 000 €	12 072 €	14,7%
Total DRF		14 385 900 €	13 484 265 €	93,7%
013	Atténuation de charges	30 000 €	103 740 €	345,8%
70	Produits des services du domaine et des ventes	919 226 €	1 144 782 €	124,5%
73	Impôts et taxes	5 029 655 €	5 062 488 €	100,7%
731	Fiscalité locale	7 573 345 €	7 908 688 €	104,4%
74	Dotations et participations	2 923 000 €	2 991 442 €	102,3%
75	Autres produits de gestion courante	709 270 €	693 319 €	97,8%
76	Produits financiers	- €	5 €	NS
77	Produits spécifiques	484 821 €	491 079 €	101,3%
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	17 000 €	19 510 €	114,8%
Total RRF		17 686 317 €	18 415 052 €	104,1%

A) Les recettes



1. Recettes fiscales et dotations

1.1 les recettes fiscales et associées

La période 2020-2025 a vu la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la commune perdant cette recette fiscale en 2022. Ainsi, entre 2020 et 2022, la commune a perdu 682K€ du fait de cette réforme. Ce n'est qu'à partir de 2023 et la hausse des taux communaux de 5points combinée à une hausse des valeurs des bases locatives cadastrales de 7,1% (décision nationale) pour faire face au contexte inflationniste d'alors que la commune est revenue à un niveau de recettes fiscales foncières légèrement supérieur à 2020.

La fiscalité sans pouvoir de vote de taux reste stable depuis 2020.

Fiscalité 2020-2025						
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Avec pouvoir de taux						
Taxe d'habitation	2 093 196 €	95 816 €	- €	- €	- €	- €
TH résidences secondaires	- €	- €	63 271 €	106 785 €	100 917 €	57 146 €
TH locaux vacants	- €	- €	23 499 €	32 950 €	69 505 €	34 003 €
Taxe sur le foncier bâti	4 233 913 €	5 345 588 €	5 542 843 €	6 301 330 €	6 603 994 €	6 888 895 €
Taxe sur le foncier non bâti	101 545 €	95 431 €	91 080 €	98 536 €	101 537 €	95 920 €
Droits de place	29 104 €	41 216 €	54 769 €	54 119 €	65 889 €	63 836 €
TOTAL	6 457 758 €	5 578 051 €	5 775 462 €	6 593 720 €	6 941 842 €	7 139 800 €
Sans pouvoir de taux						
COMPA :AC+DSC	4 951 013 €	4 954 360 €	4 956 539 €	4 956 539 €	4 953 860 €	4 953 270 €
FPIC	109 393 €	117 788 €	118 454 €	112 793 €	110 416 €	108 563 €
Taxe sur l'électricité	196 051 €	210 315 €	224 284 €	308 569 €	258 345 €	256 815 €
Droits de mutation	388 075 €	508 634 €	507 504 €	478 664 €	416 810 €	504 729 €
TOTAL	5 644 532 €	5 791 097 €	5 806 781 €	5 856 565 €	5 739 431 €	5 823 377 €

Pour 2025, les taxes foncières ont permis de percevoir 7M€ sans hausse des taux d'imposition, juste la hausse des bases locatives cadastrales légales de 1,7%.

Les attributions de compensation de la COMPA et la dotation de solidarité communautaire restent stables : 4,953M€.

La compensation de la réforme des valeurs locatives des locaux industriels permet de percevoir 1,85M€.

Les droits de mutations (504K€) repartent à la hausse après deux années de baisses consécutives, conséquence de la baisse des transactions immobilières suite à l'inflation et la hausse des taux bancaires d'emprunt.

Enfin, la TIFCE (257K€) et les droits de place (64K€) se maintiennent.

1.2 Les dotations de l'Etat

DGF : 368K€ ;

Dotation de Solidarité urbaine : 153K€ ;

Dotation de solidarité rurale « centre bourg » : 105K€ ;

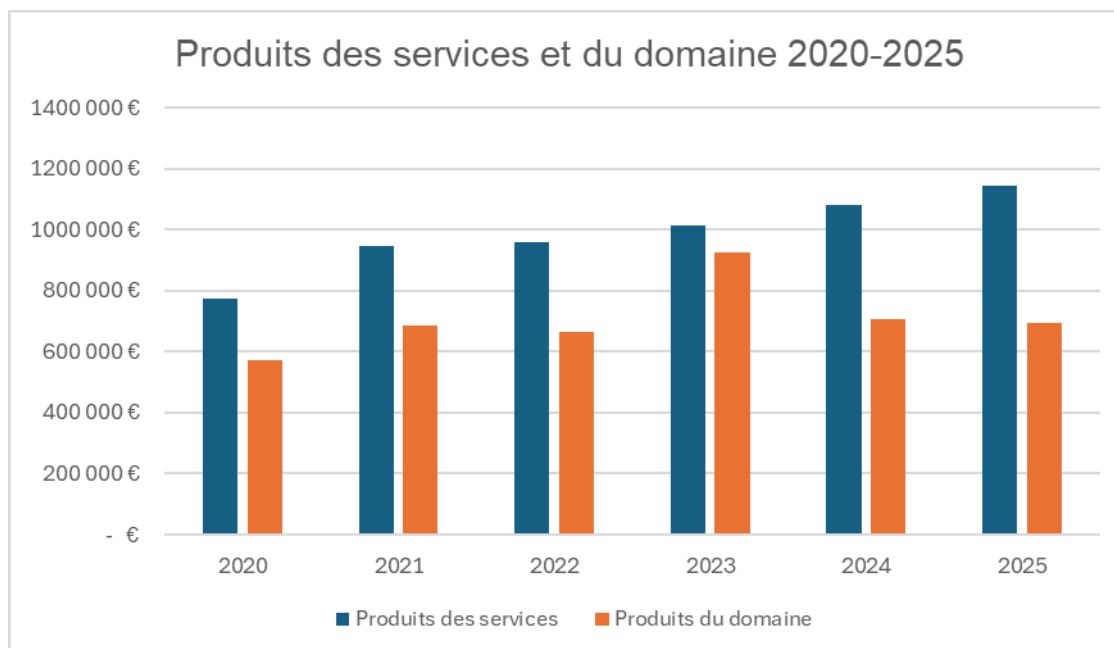
Dotations communes nouvelles : 205K€

Dotations titres sécurisés : 28K€

Fonds de compensation de la TVA : 33K€

Dotation pour enquête de recensement : 2K€

2. Recettes issues des redevances d'occupation du domaine public et de la tarification des services publics



En 2023, les produits du domaine ont enregistré une recette exceptionnelle liée à la clôture du budget annexe du Clos Saint Martin de 169K€.

2.1 Concessions et redevances d'occupations du domaine public

Concessions cimetières : 44K€

Halte nautique : 9,8K€

Redevance d'occupation du domaine public : 202K€ :

- Dont rue des Alliés : 132K€
- Voirie, espaces publics et parking : 34K€
- Parc de L'éperon pour la Guinguette : 12,4K
- Halte nautique : 9,8K€

Pour la dernière année d'exploitation du camping via une concession (01/01/2025 au 31/07/2025), le produit des recettes encaissées liées à la part fixe et à la part variable sur le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 11,3K€ contre 30K€ en moyenne les années précédentes.

2.2 Tarification des services publics

Restauration scolaire : 468K€ ;

Accueil périscolaire : 131,6K€

Accueil passerelle : 36,5K€

Patinoires et espace de roue : 3,2K€

Remboursement d'agents mise à disposition (éducateur sportif, eco raid, logements temporaires, local itinérants, groupement de commande...): 100K€

Facturation d'entretien des locaux : 38K€

Charges locatives :60K€

2.3 Loyers et mises à disposition de locaux

Mise à disposition d'équipements sportifs : 136K€ ;

Loyers : 537,5K€

3. Subventions de projets et autres recettes

3.1 Les subventions aux projets de la commune

CAF et MSA pour CTG, périscolaire, accueil des ados, chargé de coopération éducation jeunesse, action « Jump street » : 16K€

Participation des communes au dispositif ULIS : 8K€

Fonds de développement des activités périscolaires 13K€ :

3.2 Les cessions patrimoniales

Trois cessions principales ont marqué l'exercice 2025 :

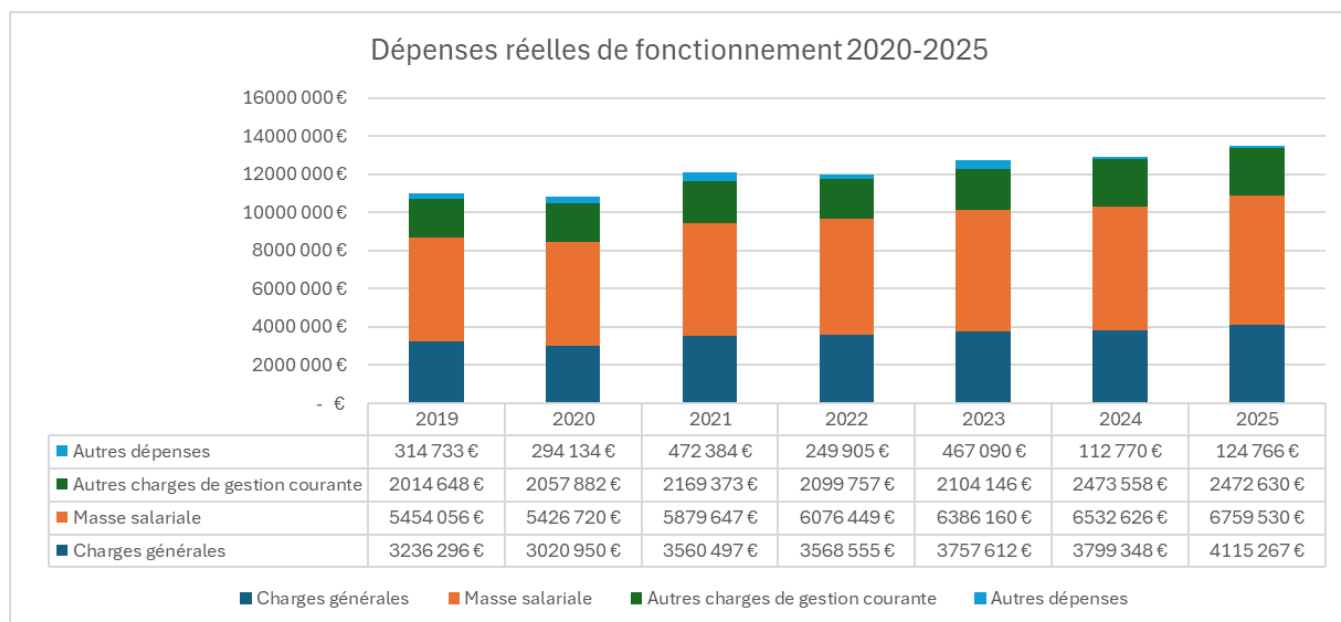
- La cession du camping de l'île mouchet et de la licence de débit de boissons de type IV associée : 259,5K€

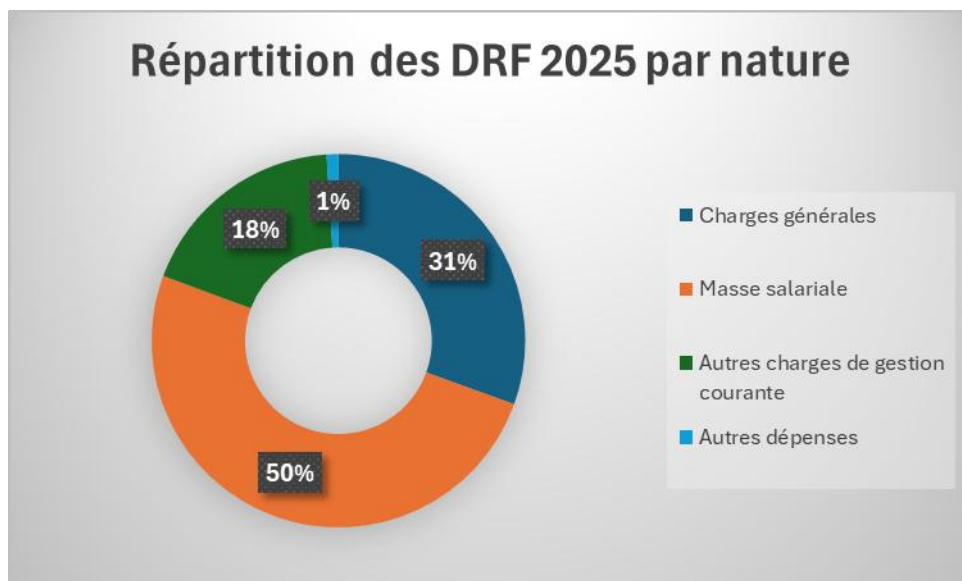
Les cessions à la COMPA de parcelles à la Bricauderie et de canalisations de refoulement d'eaux usées : 224K€

3.3. Les autres recettes

Les recettes diverses de 2025 concernent principalement les remboursements d'arrêt de travail pour 90K€ ;

B) Les dépenses





1. Charges générales

Les charges générales sont en hausse de 316K€ par rapport à 2024 (+8,3%) en raison notamment des éléments suivants :

Des régularisations d'appels de fonds des années précédentes de l'espace Corail et du parking Barême pour 122K€ ;

L'évolution du contrat d'infogérance et de la maintenance préventive de la vidéosurveillance (+60K€) ;

Hausse des dépenses d'eau de 57K€ suite à une fuite sur une canalisation sous terrain au PR et à l'arrosage du stade de la Davrays pour maintenir la pelouse en état durant l'épisode de canicule ;

La hausse de 6K€ de la collecte des déchets ;

Le transfert des archives de la Mairie de l'Hôtel de ville vers le bâtiment de l'ex trésorerie (6K€) ;

Des hausses de taxes foncières de 45K€ qui ont donné lieu à des réclamations et remboursements sur 2026 de 15K€. Au-delà de ces réclamations, les hausses sont dues à l'augmentation des bases taxables (caves Terrena) ;

La hausse des primes d'assurance en raison de l'accroissement de l'assiette (cave Terrena, SIVOM), de la hausse des contrats et de l'ajout de la responsabilité des gestionnaires publics pour un total de 39K€ supplémentaires

Des travaux de prévention sur les toitures pour 52K€.

Des frais de formations : +16K€

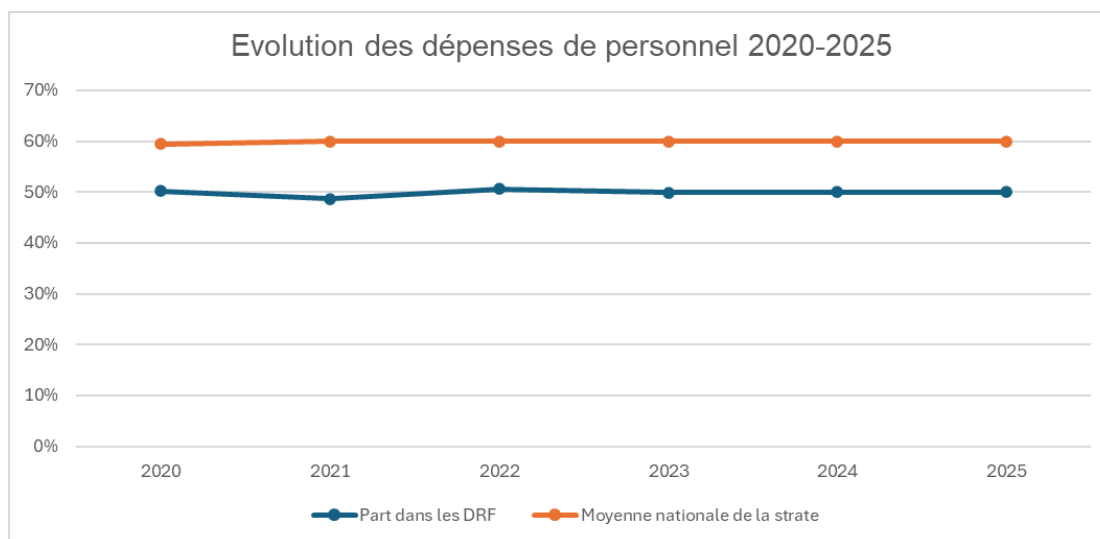
Ces hausses sont compensées par une baisse de 96K€ des dépenses d'électricité, de 68K€ d'études, des frais d'honoraires et de conseils, de 20K€ sur la maintenance et l'entretien du matériel roulant, de 8K€ sur le carburant, de 4,7K€ des frais de télécommunications.

2. Masse salariale

La masse salariale 2025 s'élève à 6,7M€ (50% des DRF) en hausse de 3,5% par rapport à 2024. Le tableau et le graphe ci-dessous reprennent les principaux indicateurs d'évolution

depuis 2020. Les données sont issues des comptes administratifs et pour une date au 31/12/N.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Masse salariale	5 426 719 €	5 851 561 €	6 076 450 €	6 386 160 €	6 532 626 €	6 759 530,27
Part dans les DRF	50%	49%	51%	50%	50%	50%
Moyenne nationale de la strate	59%	60%	60%	60%	60%	60%
Effectifs pourvus (en ETPT)	126,86	135,41	132,96	134,68	134,37	138,52



La hausse de la masse salariale, de 225K€ s'explique pour moitié par la hausse du taux CNRCACL de 3 points décidées par le gouvernement.

Sans ce cout supplémentaire mis à la charge des collectivités territoriales par l'Etat, la hausse ne serait que de l'ordre de 2%, soit conforme à un Glissement Vieillesse Technicité classique

En ratio, la ville reste depuis 2020 10 points en dessous de la moyenne nationale des communes de même strate. Elle prouve ainsi sa capacité à maitriser sa masse salariale dans un contexte inflationniste des missions données par l'Etat à l'échelon communal.

3. Subventions et participations

3.1 Subvention et participations à des institutions publiques

La participation au SIVU de l'Enfance est de 418K€ (+10€ par rapport à 2024). Depuis 2020, la commune d'Ancenis-Saint-Géréon a contribué à hauteur de 2,62M€ sur un total de contributions cumulées de 3,62M€.

Les participations à Territoire d'Énergies 44 au titre des prestations curatives et autres petites prestations s'élèvent à 90K€

En 2025, la subvention au CCAS a augmenté de 105K€, à hauteur de 310K€, par rapport à 2024 pour faire face au déficit de la résidence autonomie. En effet, pendant des années, les excédents cumulés du CCAS ont permis d'absorber le déficit croissant, pour manque d'attractivité, de la résidence autonomie.

Cette baisse du taux d'occupation a été endiguée en 2025 avec un retour à des taux d'occupation proche de 100% et à ce jour, une liste d'attente pour obtenir un logement à la résidence de la Davrays, alors que tous les logements sont opérationnels.

Enfin, la subvention au théâtre a été de 582K€, quasi identique à 2024.

Subvention de fonctionnement au budget annexe théâtre 2020-2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL 2020-2025
Subvention versée	610 000,00 €	720 000,00 €	610 000,00 €	537 200,00 €	585 200,00 €	582 000,00 €	3 644 400,00 €

3.2 Subventions aux associations

Les subventions aux projets des associations se maintiennent en 2025 par rapport à 2024 pour s'établir à 250K€.

A noter que l'association PULSE, qui s'est vue attribué un acompte de 12000€ pour son projet (subvention de 15K€) qui n'a pu aboutir, n'a pu justifier que d'une partie de l'utilisation de cet acompte. Aussi, 8,8K€ ont été récupérés par la ville sur les 12K€ versés

Subvention de fonctionnement aux associations (hors scolaires) 2020-2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL 2020-2025
Subventions versées	289 576,97 €	266 509,69 €	240 847,08 €	256 057,47 €	248 290,36 €	250 440,51 €	1 551 722,08 €

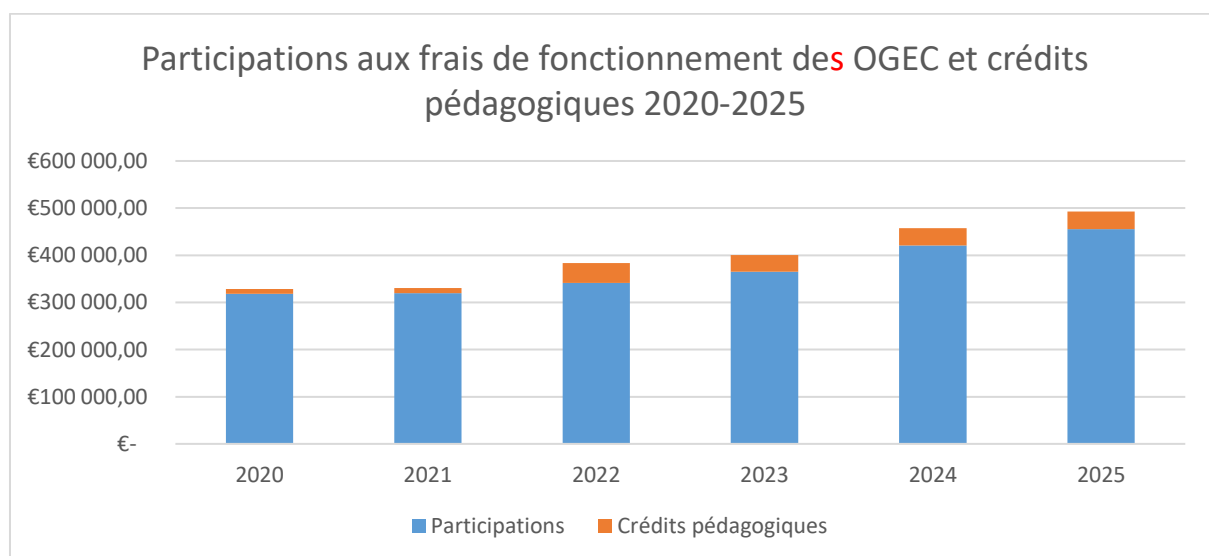
3.3 Subventions et participations aux écoles publiques et privées

Les participations aux OGEC (crédits pédagogiques et fournitures scolaires, sous forme de subvention) s'établissent à 455K€, en hausse de 33K€ par rapport à 2024 et hors dotations aux crédits pédagogiques (37K€).

Le graphique et le tableau ci-dessous reprennent l'évolution de ces dépenses depuis 2020

Participations aux frais de fonctionnement de OGEC et crédits pédagogiques 2020-2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL 2020-2025
Participations	318 427,63 €	319 614,92 €	341 381,42 €	364 867,59 €	420 891,15 €	455 192,15 €	2 220 374,86 €
Crédits pédagogiques	10 243,75 €	10 838,75 €	41 961,75 €	35 824,95 €	36 505,95 €	37 300,95 €	172 676,10 €
TOTAL	328 671,38 €	330 453,67 €	383 343,17 €	400 692,54 €	457 397,10 €	492 493,10 €	2 393 050,96 €



Les crédits pédagogiques et fournitures scolaires versés aux écoles publiques ont été, quant à eux, de 46,2K€.

3.4 Indemnités des élu-e-s

Les indemnités des élu-e-s (brut+charges patronales) sont de 188K€ en 2025. L'évolution de ces dépenses (reprise ci-dessous avec les frais de missions et déplacements) n'appellent aucune remarque particulière.

Indemnités des élu-e-s 2020-2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL 2020-2025
Indemnités (brut+charges patronales)	197 508,46 €	175 267,76 €	182 977,79 €	184 439,29 €	186 313,80 €	187 664,92 €	1 114 172,02 €
Frais de mission des élu-e-s	- €	24,07 €	289,49 €	38,88 €	950,70 €	- €	1 303,14 €

4. Le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (DILICO)

L'article 186 de la loi de finances 2025 a créé le DILICO pour faire participer le bloc local aux efforts de redressement du budget national. Dans sa philosophie, ce dispositif prévoit de prélever un certain nombre de collectivités sur leurs douzièmes de fiscalité jusqu'à atteindre une contribution totale, dont la valeur est déterminée dans la loi de finances : soit 1 milliard d'euros en 2025 dont 250M€ pour le seul bloc communal.

Il ne s'agit pas d'un prélèvement définitif puisque les sommes prélevées sont mises en réserve et redistribuées les 3 années suivantes, déduction faite de 10% alimentant les fonds de péréquation horizontale.

5. Intérêts de la dette

Le profil de dette de la ville étant décroissant et aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté en 2025, la charge de l'emprunt est en baisse de 30K€ par rapport à 2024.

III. Section d'investissement

A) Les recettes

Chapitre	CA 2024	CA 2025	Evolution en €	Evolution en %
10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 001 542,04	5 043 464,70	1 041 922,66	26,0%
13 - Subventions d'investissement	763 825,57	770 534,00	6 708,43	0,9%
001 - Résultat d'investissement reporté	6 491 118,22	7 951 502,13	1 460 383,91	22,5%
23 - Immobilisations en cours		37 272,72	37 272,72	
21 - Immobilisations corporelles	24 736,82			
16 - Emprunts et dettes assimilées	722,00	10 072,88	9 350,88	1295,1%
27 - Autres immobilisations financières		42 366,80	42 366,80	
Total RRI	11 281 944,65	13 855 213,23	2 573 268,58	22,8%
040 - Opérations d'ordre	2 439 626,27	3 093 720,96	654 094,69	26,8%
041 - Opérations patrimoniales	37 815,01	605 528,33	567 713,32	1501,3%
Total Recettes Investissement	13 759 385,93	17 554 462,52	3 795 076,59	27,6%

Les subventions d'investissement représentent 686K€ d'acomptes ou soldes pour les projets de rénovation thermique et accessibilité du complexe sportif du Bois jauni, le projet NEFLE pour l'école Sévigne, la restauration des retables de l'église Saint Pierre, l'étude mobilité, le rondpoint Tournebride, les études du château, le parcours patrimoine.

La diversité des projets subventionnés prouve la recherche constante de financements pour les projets d'investissements de la commune, et ce quelques soient les montants.

Lz chapitre des dotations se compose :

- Du Fonds de Compensation de la TVA est le remboursement par l'Etat aux collectivités territoriales d'une part de la TVA sur les dépenses d'équipement (16,484% sur 20%). Il est calculé sur les dépenses effectivement payées et fluctuent donc d'une année à l'autre selon les réalisations. En 2025, il s'élève à 624K€, en hausse de 357K€ par rapport à 2024 ;
- Des dons et legs, recettes exceptionnelles en 2025 de 310K€ (complément de don Mme SIMON) eh hausse de 310K€ par rapport à 2024 ;
- Des excédents de fonctionnement capitalisés à hauteur de 4M€ vs 3,4M€ l'an dernier ;
- De la taxe d'aménagement en baisse de 223K€ par rapport à 2024 pour 110K€ encaissés.

La taxe d'aménagement est un impôt local perçue par la commune sur les opérations de construction, reconstruction, agrandissement de bâtiments, aménagement ou installation et changement de destination.

En 2022, une réforme de son recouvrement a créé des conséquences dommageables pour les collectivités territoriales qui se ressentent encore aujourd'hui. En effet, initialement exigible quelques mois après la délivrance de l'autorisation d'urbanisme, elle ne l'est devenue à partir de 2022 qu'une fois la déclaration d'achèvement des travaux effectuée.

Ainsi, en 2025, la commune a perçu 109K€ contre 334K€ en 2024 et 396K€ en 2024. Les services de la ville sont en relation avec le comptable public pour suivre la situation.

Le produit des amendes de police relative à la circulation routière dressées et effectivement perçues par l'Etat et revenant à la commune pour 2025 est de 85K€. Ce reversement de l'Etat est calculé de façon proportionnelle au nombre de contraventions dressées l'année précédente sur le territoire de chaque commune tant par les forces nationales que municipales mais également par voie de radars.

Produit des amendes de police 2020-2025						
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Amendes de police	82 123 €	51 706 €	53 982 €	61 333 €	60 703 €	85 000 €

En 2025, la commune n'a pas contracté d'emprunt pour financer ses opérations d'investissement.

B) Les Dépenses

Le total des dépenses réelles d'investissement, hors dette, s'élève à 7,735M€ pour 2025 dont 2,3M€ de restes à réaliser, dans la moyenne des précédents exercices du mandat 2020-2026.

Ces dépenses s'articulent entre des opérations récurrentes et d'autres structurantes.

Le tableau ci-dessous reprend les taux de réalisations par chapitre, incluant les restes à réaliser et hors fonds de roulement du chapitre 23 en dépenses.

Chapitre	Libellés	Crédits ouverts 2025	CA 2025	Taux de réalisation
16	Emprunts et dettes assimilées	1 079 500 €	1 074 633 €	99,5%
204	Sub. d'équipement versées	119 479 €	112 587 €	94,2%
23	Immo en cours	7 655 758 €	- €	0,0%
27	Autres immo financières	246 000 €	245 833 €	99,9%
	Opérations d'équipements	9 907 025 €	7 735 357 €	78,1%
	Total DRI	19 007 763 €	9 168 410 €	80,8%
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 450 000 €	5 043 465 €	113,3%
13	Subventions d'investissement	3 341 779 €	2 999 955 €	89,8%
16	Emprunts et dettes assimilées	7 900 €	10 073 €	NS
21	Immo corporelles	- €	- €	NS
23	Immo en cours	37 200 €	37 273 €	
27	Autres immo financières	- €	42 367 €	NS
	Total RRI	7 836 879 €	8 133 132 €	103,8%

1) Les opérations structurantes

Les opérations structurantes permettent d'identifier les projets d'investissement de la commune qui impacte en positif son patrimoine. Elles s'élèvent à 2,94M€ en 2025, présentées dans le tableau ci-dessous :

Opérations structurantes	Crédits votés 2025	CFU 2025		Tx de réal.
		Réalisé	RAR	
P_SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE	39 000,00 €	- €	- €	0,0%
P_RESTAURATION SCOLAIRE RESTRUCTURATION	25 000,00 €	- €	24 585,00 €	98,3%
P_REHABILITATION CHATEAU	398 471,92 €	165 329,52 €	107 989,64 €	68,6%
P_PISTE DU PRESSEUR ROUGE	1 872,96 €	- €	- €	0,0%
P_BUDGET PARTICIPATIF	67 340,10 €	27 083,10 €	7 145,04 €	50,8%
P_RENOVATION ENERGETIQUE PATRIMOINE BATI	464 414,02 €	246 588,26 €	200 444,94 €	96,3%
P_RESEAU DE CHALEUR				
P_CS BOIS JAUNI RENOVATION THERMIQUE ACCESSIBILITE	993 946,32 €	247 340,34 €	111 294,00 €	36,1%
P_ACCESSIBILITE	416 567,64 €	301 974,68 €	31 790,15 €	80,1%
P_REGROUPEMENT CTM	50 000,00 €	- €	- €	0,0%
P_ZAC DU PRIEUR	820 000,00 €	648 697,00 €	- €	79,1%
P_SECTEUR DE LA GARE	306 425,49 €	250 576,65 €	47 530,88 €	97,3%
P_SECTEUR DE LA GILARDERIE	102 560,00 €	69 576,00 €	17 160,00 €	84,6%
P_CENTRE HISTORIQUE	59 776,21 €	- €	- €	0,0%
P_QUARTIER MOUTEL-CORDERIE	50 000,00 €	- €	- €	0,0%
P_OPERATIONS FONCIERES ET URBANISME	231 929,94 €	7 213,34 €	222 546,47 €	99,1%
P_AMENAGEMENT RUE CLEMENCEAU	270 000,00 €	- €	248 625,00 €	92,1%
P_AMENAGEMENT RUE PRE HAUSSE	394 000,00 €	107 101,20 €	160 484,80 €	67,9%
P_MOBILITES	89 688,00 €	31 878,71 €	15 156,00 €	52,4%
P_AMENAGEMENT BD BAD BRUCKENAU	30 990,83 €	27 994,91 €	2 083,30 €	97,1%
P_AMENAGEMENT CARREFOUR TOURNEBRIDE	720 849,06 €	670 899,63 €	49 498,58 €	99,9%
P_AMENAGEMENTS URBAINS	38 594,36 €	- €	- €	0,0%
P_VIDEOPROTECTION	44 711,16 €	36 151,31 €	1 658,88 €	84,6%
P_EAUX PLUVIALES LATIERIE				#DIV/0!
P_SDAEP PLAN D'ACTIONS	113 030,00 €	3 030,00 €	- €	2,7%
P_RENATURATION CRBV	11 869,00 €	1 500,00 €	369,00 €	15,7%
P_TOURISME ET PATRIMOINE TOURISTIQUE				
P_MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE	142 900,00 €	103 833,80 €	36 683,20 €	98,3%
TOTAL	5 883 937,01 €	2 946 768,45 €	1 285 044,88 €	71,9%

2) Les opérations récurrentes

Les opérations récurrentes concernent l'entretien lourd et la remise en état du patrimoine de la collectivité. Elles s'élèvent à 2,48M€ en 2025, présentées dans le tableau ci-dessous :

Programmes récurrents	Crédits votés 2025	CFU 2025		Tx de réal.
		Réalisé	RAR	
1100 R_EQUIPEMENTS TECHNIQUES	154 732,66 €	93 705,91 €	12 536,55 €	69%
1200 R_FLOTTE VEHICULES ET ENGINS	410 490,23 €	330 833,31 €	76 896,11 €	99%
1300 R_EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS	217 741,99 €	182 429,48 €	19 498,71 €	93%
2100 R_EQUIPEMENTS ENFANCE	103 697,49 €	76 498,24 €	972,49 €	75%
3200 R_CULTURE	15 316,10 €	8 574,07 €	4 161,60 €	83%
4200 R_SPORTS	50 290,00 €	36 623,03 €	13 362,31 €	99%
6000 R_RENOVATION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS	800 571,39 €	379 817,97 €	146 436,49 €	66%
6001 R_PPI TOITURES	388 442,08 €	372 846,25 €	10 848,00 €	99%
7200 R_CIMETIERES	65 403,45 €	55 120,95 €	4 250,00 €	91%
8000 R_ECLAIRAGE PUBLIC	311 869,06 €	87 521,82 €	154 931,38 €	78%
8100 R_RENOVATION DE VOIRIE	1 366 393,24 €	839 163,64 €	506 323,35 €	98%
8300 R_ENVIRONNEMENT ESPACES VERTS	135 830,74 €	16 687,21 €	71 194,50 €	65%
8500 R_EAUX PLUVIALES URBAINES	2 310,00 €	1 422,00 €	888,00 €	100%
TOTAL	4 023 088,43 €	2 481 243,88 €	1 022 299,49 €	87%

IV. Les résultats de l'exercice 2025

Lors du vote du budget primitif 2026, le conseil municipal a délibéré sur une reprise anticipée des résultats 2025, sauf pour le budget annexe du CAT, clôt fin 2025. Une fois le CFU adopté et les résultats définitifs constatés, ceux-ci seront repris au BP 2026.

Par respect du principe d'unité budgétaire, les résultats du budget principal et des budgets annexes sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Pour rappel, la reprise de résultats anticipés lors du vote du budget primitif étaient les suivants :

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025				
	BUDGET PRINCIPAL	Budget annexe THEATRE	Budget annexe PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL
Résultats de fonctionnement				
A - Résultat de l'exercice	2 812 567,81 €	7 812,81 €	11 094,13 €	
B - Résultats antérieurs reportés	180 785,13 €	172 154,82 €	116 369,19 €	
C - Résultat à affecter (A+B)	2 993 352,94 €	179 967,63 €	127 463,32 €	
Investissement				
D - Solde d'exécution R001 (excédent de financement)	9 373 366,29 €	22 667,27 €	35 220,42 €	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	- 338 923,17 €	- 7 637,35 €	- 7 660,00 €	
F - Excédent de financement (D+E)	9 034 443,12 €	15 029,92 €	27 560,42 €	
REPRISE = C	2 993 352,94 €	179 967,63 €	127 463,32 €	
G - affectation en réserves - R 1068 en investissement	2 773 352,94 €	- €	- €	
H - Report en fonctionnement - R 002	220 000,00 €	179 967,63 €	127 463,32 €	

Les résultats définitifs sont identiques à ceux votés par anticipation le 09 février 2026 auxquels s'ajoutent ceux du CAT, qui seront intégrés au budget principal suite à sa dissolution.

AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2025				
	BUDGET PRINCIPAL	Budget annexe THEATRE	Budget annexe PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES	Budget annexe CAT
Résultats de fonctionnement				
A - Résultat de l'exercice	2 812 567,81 €	7 812,81 €	11 094,13 €	7 422,50 €
B - Résultats antérieurs reportés	180 785,13 €	172 154,82 €	116 369,19 €	56 973,11 €
C - Résultat à affecter (A+B)	2 993 352,94 €	179 967,63 €	127 463,32 €	64 395,61 €
Investissement				
D - Solde d'exécution R001 (excédent de financement)	9 373 366,29 €	22 667,27 €	35 220,42 €	45 605,20 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	- 338 923,17 €	- 7 637,35 €	- 7 660,00 €	
F - Excédent de financement (D+E)	9 034 443,12 €	15 029,92 €	27 560,42 €	45 605,20 €
REPRISE = C	2 993 352,94 €	179 967,63 €	127 463,32 €	64 395,61 €
G - affectation en réserves - R 1068 en investissement	2 773 352,94 €	- €	- €	- €
H - Report en fonctionnement - R 002	220 000,00 €	179 967,63 €	127 463,32 €	64 395,61 €

V. Evolution et structure de la dette

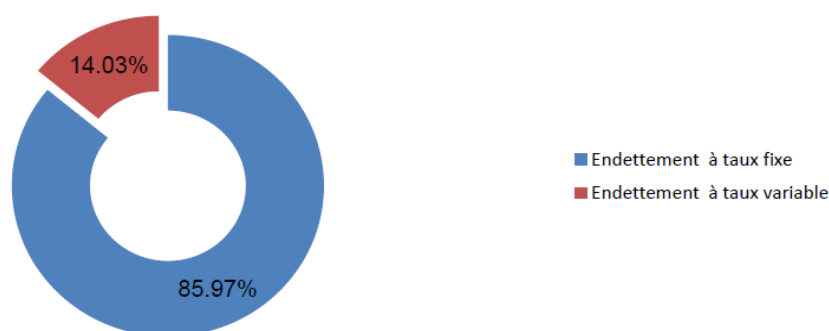
En 2025, tout comme tout au long du mandat 2020-2026, la collectivité a poursuivi son désendettement. Au 31/12/2025, le capital restant dû est de 2 857 433,26 et la capacité de désendettement est de 0,8 années. Sa dette est à 86% à taux fixe, les 14% restants sont des taux indexés sur livret A.

Aussi, la dette de la commune est considérée sans risque, soit A1 à 100% sur la charte de Gisler. Le taux moyen est de 1,79% et la durée de vie moyenne de 5 années.

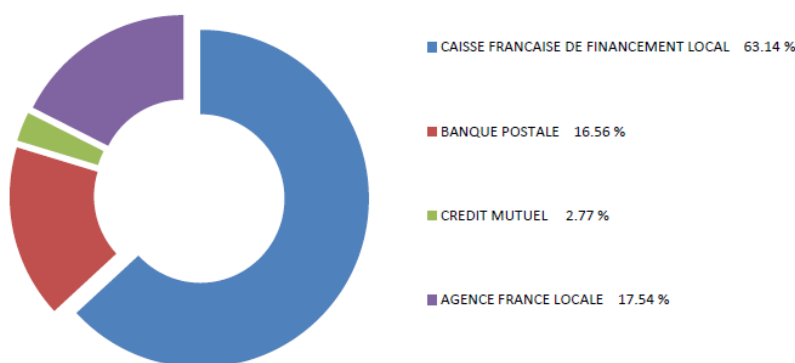
A noter qu'en 2025, suite à la dissolution du SIVOM, la commune a intégré dans son budget le capital restant dû de l'emprunt de ce syndicat à hauteur de 11K€.

Les budgets annexe ne disposent pas de dette.

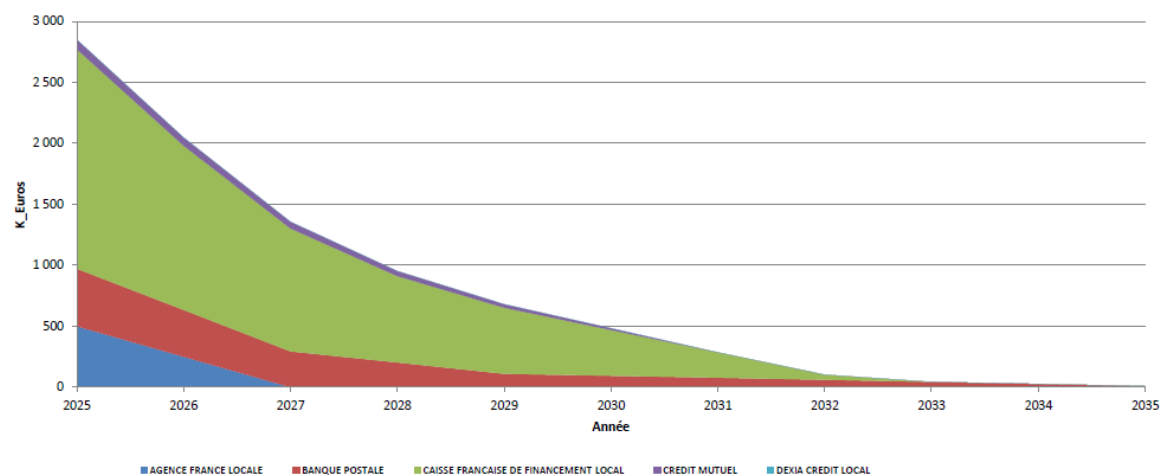
REPARTITION PAR TYPE DE TAUX



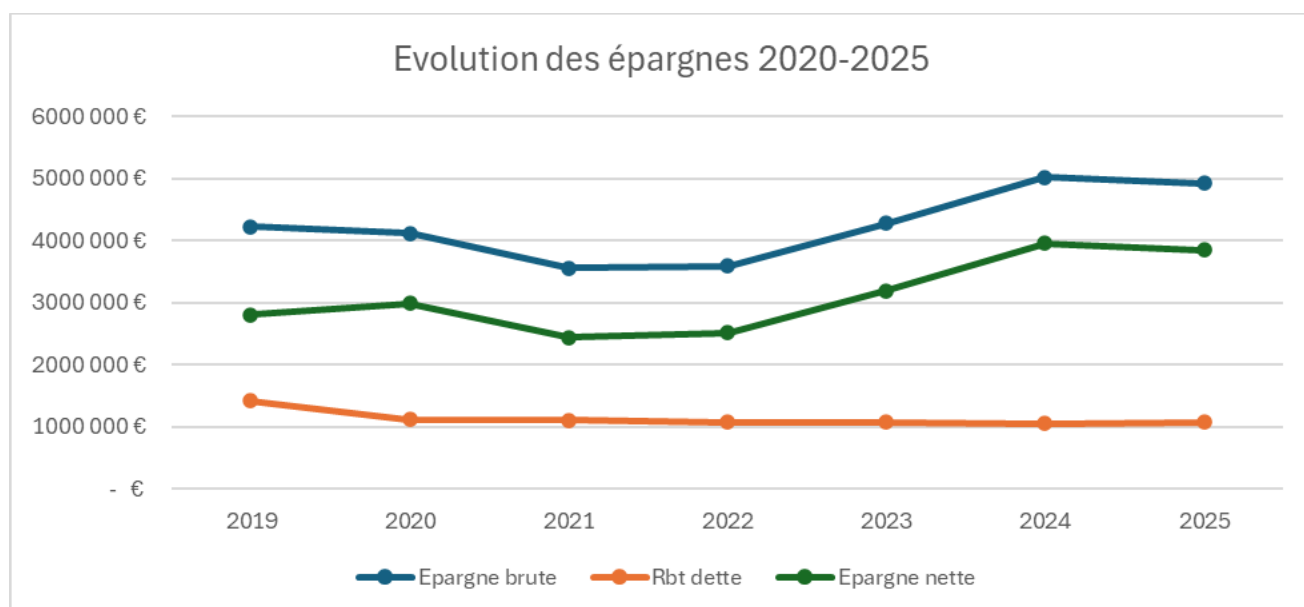
REPARTITION DES PRETEURS



Profil d'extinction de la dette (par prêteur)



VI. Evolution des épargnes



Les épargnes de gestion de la commune sont excellentes en 2025, avec une épargne nette à 3,85M€. Cela lui permet d'envisager l'entretien de son patrimoine et la réalisation de ses projets dans des conditions très favorables.

VII. Les budgets annexes

Pour chaque budget annexe, présentation de synthèse sous forme de tableau des crédits ouverts/réalisés par section et chapitres pour 2025 + tableau rétrospectif 2020-2025+ principales dépenses

A) Le budget annexe Théâtre

Chapitre	CA 2024	CA 2025	Evolution en €	Evolution en %
011 - charges à caractère générale	374 275,61	350 883,98	- 23 391,63	-6,2%
012 - charge de personnel	377 917,66	386 339,57	8 421,91	2,2%
65 - autres charges de gestion courante	20 662,74	16 277,11	- 4 385,63	-21,2%
67 - charges exceptionnelles		7 098,00	7 098,00	
Total DRF	772 856,01	760 598,66	- 12 257,35	-1,6%

042 - Opération d'ordre	28 411,67	32 145,47	3 733,80	13,1%
-------------------------	-----------	-----------	----------	-------

Total Dépenses Fonctionnement	801 267,68	792 744,13	- 8 523,55	-1,1%
--------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--------------

Chapitre	CA 2024	CA 2025	Evolution en €	Evolution en %
70 - Produits des services	190 049,78	183 047,77	- 7 002,01	-3,7%
74 - Dotations et participations	18 165,31	8 758,93	- 9 406,38	-51,8%
75 - Autres produits de gestion courante	616 800,62	594 320,63	- 22 479,99	-3,6%
013 - Atténuation de charges	354,50	11 619,43	11 264,93	3177,7%
77 - Produits spécifiques	738,00	22,94	- 715,06	-96,9%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	153 565,23	172 154,82	18 589,59	12,1%
Total RRF	979 673,44	969 924,52	- 9 748,92	-1,0%

042 - Opération d'ordre	2 749,06	2 787,24	38,18	1,4%
-------------------------	----------	----------	-------	------

Total Recettes Fonctionnement	982 422,50	972 711,76	- 9 710,74	-1,0%
--------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	--------------

1. Des dépenses de fonctionnement essentiellement tournées vers les spectacles

En 2025, 161K€ ont été consacrés aux droits de cessions de spectacles et 50K€ de frais de voyages, nuitées et restauration ;

La conception et impression de la brochure saison culturelle, les achats d'espaces publicitaires, les affiches et flyers ont représenté 38,2K€.

46K€ ont été déboursés pour les fluides (eau, électricité et gaz).

Les frais de siège : maintenance et réparations des installations, locations de matériel, les fournitures et petits équipements, assurances, télécommunications, frais cartes bancaires se sont élevées à 40K€.

Le nettoyage des locaux a représenté quant à lui 19K€

Enfin, la masse salariale s'élève à 386K€ contre 378K€ en 2024 soit 2,11% de hausse ce qui est conforme aux hausses du Glissement Vieillesse Technicité.

2. Les recettes de fonctionnement

La principale recette de fonctionnement reste la subvention de la ville pour 582K€, stable par rapport à 2024. Viennent ensuite les recettes de billetterie pour 120K€ et de locations du théâtre pour 30K€

Subvention de fonctionnement au budget annexe théâtre 2020-2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL 2020-2025
Subvention versée	610 000,00 €	720 000,00 €	610 000,00 €	537 200,00 €	585 200,00 €	582 000,00 €	3 644 400,00 €

3. La section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 100K€ dont 86K€ au titre du remplacement de la production de froid, 8K€ de matériel scénique et 2,6K€ de switch informatique.

Ces dépenses ont été financées par le report excédentaire 2024 de 85K€ et les amortissements (32K€).

B) Le budget annexe CAT

Le budget du CAT est clos au 31/12/2025 avec la fin du crédit-bail et le transfert à l'ADAPELA du bâtiment.

En dépenses, les écritures concernent le paiement de la taxe foncière pour 16K€ et le remboursement de l'emprunt.

En recettes, sont constatés le loyer, le remboursement de la taxe foncière et des frais liés au crédit-bail dans le cadre de la cession à l'euro symbolique.

La cession se traduit comptablement par des écritures d'ordre en dépenses et en recettes à hauteur d'1 178 269,55€.

À sa clôture, ce budget présente un boni de liquidation de 110K€, équivalent à la subvention d'équilibre versé par le budget principal en 2021 et qui sera réintégré à ce dernier au budget supplémentaire 2026.

C) Le budget annexe panneaux photovoltaïques

En dépenses, ce budget n'a pas connu de mouvements particuliers quant en recettes, la vente d'électricité a permis d'encaisser 11 067,59€.

VIII. Indicateurs et ratios financiers de la Commune.

	Ancenis-Saint-Géréon	Moyenne départementale de la strate	Moyenne nationale de la strate
FONCTIONNEMENT			
Recettes de fonctionnement/habitant	1636	1582	1519
Impôts locaux/habitant	601	908	681
DGF/habitant	53	130	182
Dépenses de fonctionnement/habitant	1397	1326	1379
Charges générales/habitant	339	301	326
Charges de personnel/habitant	566	697	753
Capacité d'autofinancement brute/habitant	377	350	214
INVESTISSEMENT			
Dépenses d'équipement/habitant	461	651	465
DETTE			
Encours de dette/habitant	258	862	807
Capacité de désendetttement (en années)	0,64	2,41	3,73